

ADJOINT EDUCATIF DANS LE CADRE DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL (SNU)

Dans le cadre de la mise en œuvre du séjour de cohésion du Service National Universel (SNU) de février 2023, le Service Départemental à la Jeunesse à l'Engagement et au Sport de l'Hérault (SDJES 34) recherche,
1 adjoint éducatif.

Dates du séjour février

du dimanche 19 février au vendredi 03 mars inclus (13 jours sur site)

Temps de travail

+ 2 jours préparation et rangement du centre (1 jour avant et 1 après séjour)
+ 14 jours de conception, organisation et formation en amont
+ 1 jour de retour d'expérience (RETEX)
Soit total rémunéré : 34 jours (incluant 4 jours de congés compensatoires)

➤ Présentation du séjour de cohésion SNU

Le Service National Universel (SNU) se décline en trois phases successives, incluant, dans un premier temps le séjour de cohésion. Ce recrutement concerne cette phase-là.

Toutes les informations relatives au SNU sont disponibles sur le site officiel :

<https://www.snu.gouv.fr>

Ou encore via la vidéo du séjour de cohésion Haute Garonne, juin 2022 :

<https://www.youtube.com/watch?v=0is0DQIGMMA>

L'organisation des séjours de cohésion, dans le cadre du Service National Universel (SNU), se déroule de la façon suivante :

- Une organisation nationale et départementale (SDJES 34 pour l'organisation administrative)
- Une équipe de direction sur site composée de 5 membres
- 4 référents d'animateurs nommés « capitaine de compagnie »
- 13 animateurs nommés « tuteurs de maisonnée »

En février 2023, l'Hérault propose un séjour d'une capacité de 154 volontaires hébergés collectivement sur un seul centre. Ce séjour de cohésion accueillera des jeunes issus des différents départements de la région Occitanie (hors département de l'Hérault) et des jeunes d'Ile de France.

➤ Descriptif du poste

Membre de l'équipe de direction, l'adjoint éducatif seconde le chef de centre dans sa mission éducative

et pédagogique. En amont du séjour, il participe à la conception de la maquette pédagogique, sur la base du guide pratique SNU autour des sept thématiques de formation, ainsi qu'à son appropriation par tous les encadrants. Pendant le séjour, il s'assure de la bonne mise en œuvre des activités et de l'application d'une pédagogie active et participative.

Son action se déploie dans trois domaines principaux :

1. Préparation du séjour de cohésion :

- L'adjoint éducatif identifie et mobilise les intervenants institutionnels et associatifs
- il décline le guide pratique SNU en un projet pédagogique de centre
- il s'assure de la cohérence d'ensemble de l'emploi du temps, notamment en ce qui concerne les objectifs pédagogiques et les volumes horaires, en conformité avec le projet territorial
- il fait mettre en œuvre, en matière d'activités, le projet départemental
- en amont du séjour de cohésion, il organise la formation des tuteurs de maisonnée
- il est le garant de la bonne information des intervenants extérieurs à l'équipe du centre. Pour cela, il se fonde sur le cadre fourni par la Mission SNU.

2. Définition de l'emploi du temps et suivi des activités :

- L'adjoint éducatif est associé à l'élaboration de l'emploi du temps
- il en assure la diffusion à tous les intervenants
- il s'assure du bon déroulement de l'emploi du temps et de la conformité des activités programmées
- à l'occasion des diverses activités, il participe à l'identification des volontaires qui nécessitent une prise en charge dans la durée. En lien avec le chef de centre, il assure le relais avec les services compétents dans les départements de résidence de ces jeunes pour ce qui concerne les domaines pédagogique et social. Il s'assure que le référent santé s'acquitte de cette mission dans le champ médico-social.

3. Mise en œuvre d'une pédagogie spécifique au SNU :

- dans la préparation des blocs de formation comme dans leur conduite, il fait mettre en œuvre, par tous les intervenants, une pédagogie active et participative (petits groupes, mises en situation concrètes, responsabilisation des volontaires, inclusion)
- en amont du stage et en lien avec les ressources locales pertinentes, il identifie avec les intervenants les activités collectives, les études de cas, les jeux de rôle, les sorties de découverte ou les visites de sites, etc. à mettre en œuvre.

Le Séjour de cohésion souhaite développer les objectifs éducatifs suivants : mixité, cohésion, engagement, accompagnement

La pédagogie doit rendre compte d'une harmonie entre l'éducation populaire, l'éducation nationale et les méthodes de l'armée. Il ne s'agit pas d'un nouveau service militaire. La vie collective, les sanctions et l'organisation respectent les méthodes de l'éducation populaire.

➤ **Connaissances, compétences et qualifications**

Compétences :

- Expérience préalable dans la direction ou l'animation d'une structure d'accueil des mineurs ou d'un établissement scolaire
- Expérience dans le pilotage pédagogique des activités de formation
- Psychologie et sociologie des adolescents
- Techniques de management
- Dispositifs d'aide aux adolescents en situation de handicap ou à besoins particuliers

- Organisation de l'Etat, des administrations dans son département et des collectivités locales
- Réseau associatif régional et départemental
- Expérience reconnue dans l'encadrement de la jeunesse dans les armées, l'Education nationale ou les associations de jeunesse
- Expérience dans l'accueil et l'accompagnement de volontaires en situation de handicap ou à besoins particuliers
- Sens des relations humaines
- Capacité au leadership et maîtrise de soi
- Sens de l'initiative, rigueur dans le comportement
- Expérience dans la gestion de conflit
- Autorité et rayonnement
- Capacité à animer des équipes
- Sens de l'initiative
- Conduite d'un partenariat avec des associations, des administrations et des partenaires privés

Connaissances :

- Cadre réglementaire ACM
- Règles pour assurer la sécurité physique et morale des mineurs
- Gestion d'évènement grave
- Expérience préalable dans la direction ou l'animation d'une structure d'accueil des mineurs ou d'un établissement scolaire
- Expérience dans le pilotage pédagogique des activités de formation
- Psychologie et sociologie des adolescents
- Techniques de management
- Dispositifs d'aide aux adolescents en situation de handicap ou à besoins particuliers

Qualifications :

- BAFA/BAFD/BPJEPS ou qualification équivalente
- Exceptionnel : personnes non qualifiées justifiant d'une grande expérience
- prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1)

➤ **Modalités du contrat**

Types de contrat :

En fonction du profil du candidat : contrat type CEE, CDD ou primes pour les agents du service public. Les titulaires des trois fonctions publiques ainsi que les contractuels de plus d'un an, travaillant au sein d'une collectivité territoriale, dans des services enfance / jeunesse / animation, peuvent prétendre à :

- . Un contrat type CEE, en posant des congés
- ou
- . Bénéficier de primes, si la hiérarchie autorise l'absence, en + du salaire habituel.

➤ **Rémunération et avantages**

Salaire journalier brut : 114,90 €

Avantages : repas, hébergement et laverie pris en charge.

Covoiturage possible jusqu'au site.

➤ **Horaires de travail**

Formation et préparation pédagogique : 9h-17h - Séjour : 7h-22h30.

➤ **Contacts / Organismes / candidatures**

Adresse administrative de l'organisation départementale :

DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE (DSDEN)
SERVICE DEPARTEMENTAL A LA JEUNESSE, A L'ENGAGEMENT ET AUX SPORTS DE L'HERAULT (SDJES)
3 AVENUE CHARLES FLAHAULT
34094 MONTPELLIER CEDEX 5

Pour candidater :

Envoi du CV et de la lettre de motivation à l'adresse suivante : **ce.sdjes34.snu@ac-montpellier.fr**

Candidature attendue **avant le mercredi 30 novembre**

Période d'entretiens : du 1^{er} au 9 décembre 2022